

Strasbourg, le 15 avril 2021

## **Travaux de réfection de l'ouvrage d'art sur la RD623 à Sarre-Union du 19 avril au 30 octobre 2021**

**La Collectivité européenne d'Alsace procédera à des travaux de réfection de l'ouvrage d'art situé sur la RD623 et franchissant la Sarre en traverse de Sarre-Union, du lundi 19 avril au samedi 30 octobre 2021.**

### **Perturbations de la circulation**

A partir du lundi 19 avril, la circulation des véhicules légers se fera de façon alternée par feux tricolores de chantier sur le tronçon de la RD623, entre les carrefours avec le chemin Axmatt et la rue de la Gendarmerie.

La circulation pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes y sera interdite.

### **Déviations**

Une déviation sera mise en place pour les véhicules de plus de 3,5t, dans les deux sens de circulation par les D153, D39b (Moselle), D39 (Moselle), D43 (Moselle), D800, D855, D755, D96, D796, D1061, via les communes de HARSKIRCHEN, FENETRANGE, ALTWILLER, DIEDENDORF, WOLFSKIRCHEN, SARREWERDEN, RIMSDORF, SARRE UNION.

Les bus scolaires et convois agricoles seront quant à eux déviés par les RD96, RD796, RD800 et RD1061 via les communes HARSKIRCHEN, SARREWERDEN, RIMSDORF et SARRE-UNION.

### **La plus grande prudence est recommandée sur les itinéraires de déviation.**

*Les informations sur les conditions de circulation sur la RD623 et plus généralement sur les routes départementales sont disponibles sur le site Inforoute Alsace : [www.inforoute.alsace.eu](http://www.inforoute.alsace.eu) ou par téléphone au 03 88 76 67 68.*

### **Contact presse :**

Michael ZEHR  
Chef du Centre d'Entretien et d'Intervention  
de Sarre-Union  
Collectivité européenne d'Alsace  
[michael.zehr@alsace.eu](mailto:michael.zehr@alsace.eu)